



N° 29 Date : 5 septembre 2017

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale : celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

- **COLZA** : vigilance limaces et altises sur les premiers stades
- **MAÏS** : ensilage en cours
- **BETTERAVE** : Dernière semaine d'observations du réseau Résobet-Fongi. La semaine prochaine un point sera établi sur les maladies des racines.

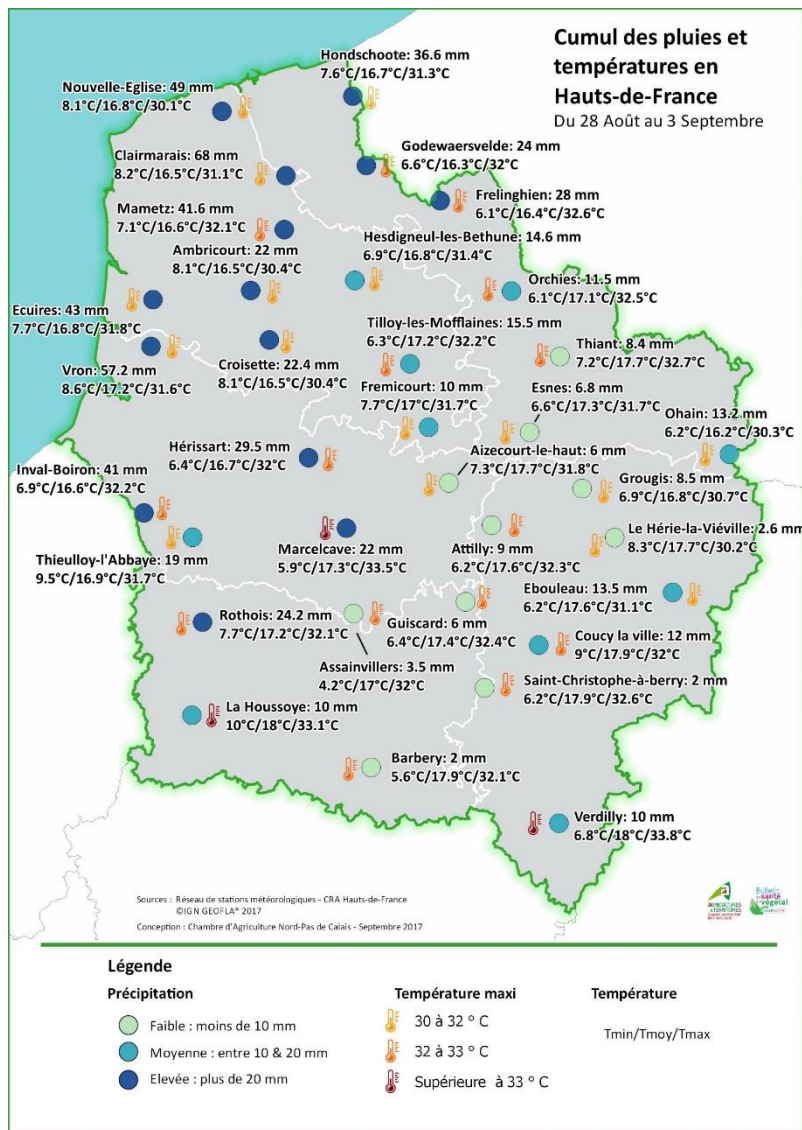
MÉTÉOROLOGIE

Prévisions météo

C'est la grisaille qui s'installe pour une grande partie de la semaine à venir avec quelques passages pluvieux à compter de vendredi.

Les températures sont comprises entre 12 et 20 °C.

Vent modéré à assez fort avec rafales.



Stades

Parmi les 35 parcelles observées, 30 sont déjà levées.

Le stade des parcelles est hétérogène : les dates de semis les plus précoces (15/08-20/08) ont généralement de 2 à 4 feuilles (B2 à B4) alors que les semis de fin août ont un stade moyen de cotylédon (A) et 1 feuille vraie (B1).

Dans la majorité des situations, les températures et l'humidité ont permis une bonne vitesse de levée et de croissance, sous réserve d'une bonne qualité de semis (travail du sol, gestion des résidus, performance du semoir...).

Certains facteurs sont à prendre en compte dans l'analyse du risque des premiers ravageurs de l'automne (cf. tableau ci-dessous).



colza B2 C Gazet

Tableau : Principaux éléments de raisonnement pour la gestion limaces et altises

Ravageur	Période de sensibilité	Seuil indicatif de risque	Facteurs limitant la nuisibilité
Limace	Semis à 3-4 feuilles	Pas de seuil	• Implantation réussie (gestion paille, peuplement, enracinement) • Roulage du lit de semence • Bonne dynamique de croissance, absence de stress biotique ou abiotique • Date de levée précoce • Stade avancé
Altise adulte (petites et grosses)	Levée à 3 feuilles incluses	80% des pieds avec morsures sans jamais dépasser 25% de surface foliaire détruite	• Disponibilité en azote : reliquat azoté élevé ou fertilisation minérale ou organique au semis • Disponibilité en phosphore dans les sols argilo-calcaires peu pourvus • Couvert associé de légumineuses suffisamment développé (altises) • Gestion des repousses de colzas dans les parcelles proches

Limaces

Evaluation du risque

Il est vivement conseillé **de disposer des pièges à limaces** dès maintenant dans les parcelles où le colza est semé ou le sera prochainement.

Pour cela, disposer 4 bâches de 0,25m² (soit environ 50 cm de côté). Les humidifier en ne mettant pas d'appâts (anti-limace).

De préférence, les disposer la veille au soir et les relever le lendemain matin. Changer la position des bâches à chaque relevé.

Le risque est évalué en fonction :

- **des captures de limaces** dans les pièges. Cette semaine, les captures du réseau De Sangosse et du BSV sont en grande majorité sans capture (15 parcelles). 2 pièges présentent des captures de 1 limaces/m².

- **des conditions météorologiques** : l'humidité est favorable à l'éclosion des œufs et le développement des jeunes larves).
- **de la dynamique du développement du colza** : les attaques sont davantage problématiques à un stade jeune (levée-cotylédons) ou des colzas peu poussants (semis en mauvaise conditions, froid, phyto, repousses, pailles...).
- **des principaux facteurs agronomiques et niveau de risque a priori** (cf. tableau des facteurs de risque BSV n°27)

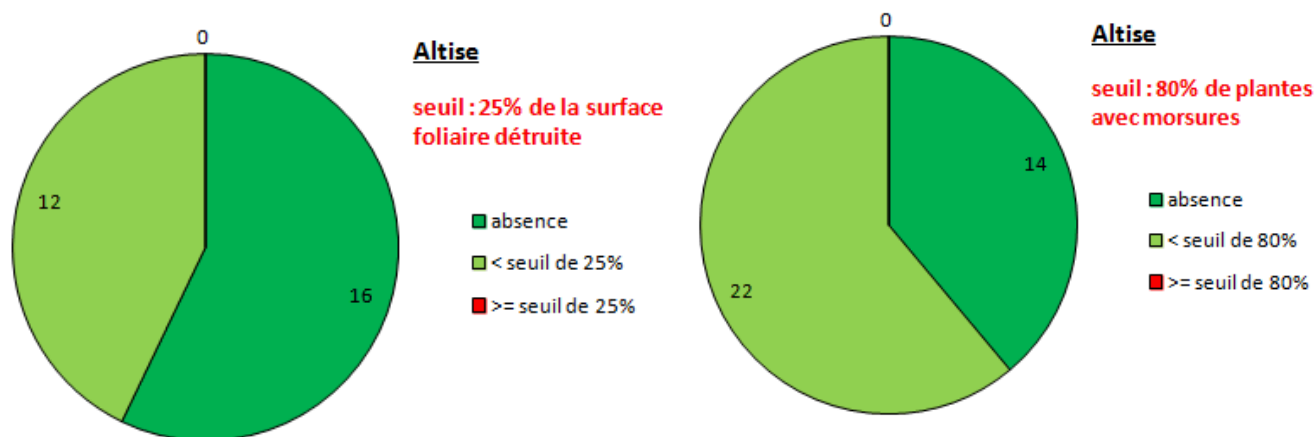
Période de risque : depuis la levée jusqu'au stade 3-4 feuilles du colza.

On remonte 12 observations de destruction de surface foliaire dont la plupart sont inférieures ou égales à 5% de la surface totale, sauf pour 2 parcelles où le taux de destruction de 10%. **Il faut être vigilant sur ces parcelles qui sont à des stades jeunes.**

Tableau captures limaces

Résultats observatoire limace De Sangosse au 04/08								Résultats réseau BSV Hauts de France			
Commune	Dép	Travail du sol	Type de sol	Précédent	Stade	Nb limaces/m ² (31/08)	Nb limaces/m ² (04/09)	Commune	Code Insee	Stade moyen	Nb limaces/m ² (05/09)
AIZELLES	02	Conventionnel	Limono-argileux	Blé	levée	0	0	WAGNIES-LE-GRAND	59	Non semée	0
BEAQUESNE	80	Simplifié (TCS)	Limono-argileux	Orge	inconnu	0	0	MARLY	59	B1	0
BOISJEAN	62				levée	2	0	RELY	59	A	1
BOUILLANCY	60	Simplifié (TCS)	Limono-argileux	Blé	semée	2	0				
BRECY	02	Simplifié (TCS)	Limono-argileux	Blé	levée	0	0				
CHYERRES ET MONTBRERA	02	Conventionnel	Argilo-calcaire	Blé	levée	0	0				
COUPRU	02	Conventionnel	Limoneux	Blé	levée	0	0				
ENGLEFONTAINE	59	Simplifié (TCS)	Limono-argileux	Blé	semée	0	0				
LE VAUROY	60				inconnu	4	0				
MONTBREHAIN	02	Simplifié (TCS)	Argileux	Blé	levée	0	1				
PUISIEUX ET CLANLIEU	02	Conventionnel	Limono-argileux	Blé	levée	0	0				
RELY	62	Simplifié (TCS)	Caillouteux	Orge	levée	5	1				
TEMPLEUVE	59				levée	0	0				
VERTAIN	59	Conventionnel	Limono-argileux	Blé	levée	0	0				
WAGNIES-LE-GRAND	59	Conventionnel	Limoneux	Blé	levée	0	0				

Altises adultes : toujours des attaques limitées mais surveiller l'évolution de celles-ci



Des morsures d'altises ont été observées dans 12 parcelles mais sans jamais dépasser 25% des plantes sauf pour une parcelle à 50%. Pour l'instant, les surfaces détruites sont faibles : de 1 à 10% de la surface foliaire.

Les captures dans les pièges restent pour le moment peu fréquentes et montrent une majorité de petites altises : 7 cuvettes avec captures contre 3 pour les grosses altises.

Les altises sont des coléoptères dont les morsures sur cotylédons et feuilles peuvent nuire au développement normal des plantes. On rencontre deux types d'altises sur colza :

- la grosse altise (altise d'hiver) de 3 à 5 mm.

Le vol de la grosse altise est généralement déclenché par une remontée des températures au-delà de 20°C. Les données du BSV depuis 2009 montrent un pic de vols régional habituellement compris entre le 15 et le 20 septembre pour la grosse altise.

- et la petite altise (altise des crucifères) de taille réduite (2 à 2,5mm)

Les vols de petites altises étant généralement plus précoces, avec une fréquence et une mobilité moindres, et souvent localisés en bordure de parcelle (risque plus élevé sur une parcelle jouxtant un ancien colza).

Seuil altises : 80% des pieds avec morsures sans jamais dépasser 25% de surface foliaire détruite

Lorsque le colza est semé, disposer la cuvette jaune (cf. BSV de la semaine dernière)



colza surveillance ravageurs automne C gazet

Autres ravageurs

Les premières tenthrèdes de la rave adultes sont observées en cuvette (non nuisibles) mais aucune larve n'est observée sur plante (nuisible). Une seule observation de pucerons vert sur plantes. Le risque est actuellement faible pour ces ravageurs.



colza tenthrèdes adultes sur cuvette C gazet

Maladies

On signale la présence de mildiou sur les cotylédons dans deux parcelles. A ce stade (peu nuisible au-delà), la maladie peut empêcher la bonne croissance de la plante, et dans les cas extrêmes entraîner la perte du pied. Aucune méthode de lutte n'est efficace contre cette maladie.



colza mildiou face inférieure archives BSV



colza mildiou face supérieure archives BSV

MAÏS

Les stades des maïs du réseau varient de grain laiteux à grain pâteux dur. Les ensilages sont en cours.

7 parcelles de maïs ont été observées.

Maïs fourrage : observer le remplissage des grains

La date de floraison femelle est un premier indicateur de la précocité de la parcelle. Il permet de commencer à prévoir la date d'ensilage. **L'observation des grains un mois après la floraison** permet d'affiner cette prévision et d'anticiper plus précisément la date de récolte (cf. grille de détermination ci-dessous).

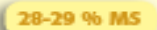
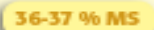
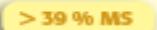
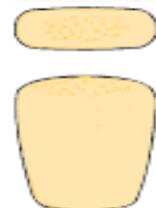
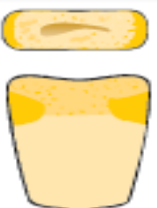
L'observation se fait sur les grains de la **couronne centrale de l'épi**. L'amidon dans les grains est présent sous trois formes : amidon laiteux, liquide blanc ; **amidon farineux**, de texture pâteuse et **amidon vitreux**, jaune brillant difficilement rayable à l'ongle.

Le stade optimal de récolte se situe autour de 32%MS de la plante entière. A ce stade, les 3 amidons sont répartis en 3 tiers dans le grain.

L'apparition de la lentille vitreuse à l'extrémité des grains des couronnes centrales des épis correspond au stade 23 à 27%MS. A ce stade, les besoins sont de 24 degrés-jours pour gagner un point de MS.

MAÏS FOURRAGE

APPRÉCIATION DU TAUX DE MATIÈRE SÈCHE PLANTE ENTIÈRE PAR L'OBSERVATION DES GRAINS

Début de l'observation		Stades repères		Périodes de récolte		
GRAINS CORNÉS DENTÉS						
						
Début remplissage floraison + 250 à 300 dj	1 ^{ère} lentilles vitreuses au sommet des grains des couronnes centrales	Lentille vitreuse visible au sommet de la majorité des grains	Amydon vitreux à l'extrémité de tous les grains, l'amidon vitreux représente 15 % du volume du grain.	Floraison + 600 à 650 dj, les 3 amidons sont répartis en trois tiers dans le grain	Grain 50 % vitreux, laiteux à la pointe	Grain au 2/3 vitreux, absence d'amidon laiteux à la pointe du grain
< 22 % MS	23-24 % MS	25-26 % MS	27-29 % MS	31-32 % MS	33-34 % MS	35-37 % MS
	Prévision possible de la date de récolte,	Prévision possible de la date de récolte,	Si nécessaire, début de récolte possible à 29% MS (non recommandé)	Début de la période optimale de récolte	Période optimale de récolte	Au delà de la période optimale de récolte, grains à écaler
ALIMENTATION HYDRIQUE RÉGULIÈRE, GRAND GABARIT, FEUILLES VERTES						
						
< 23 % MS	26-27 % MS	28-29 % MS	31-32 % MS	33-34 % MS	36-37 % MS	> 39 % MS
	Prévision possible de la date de récolte,	Début de récolte possible à 29 % MS, si nécessaire	Début de la période optimale de récolte	Période optimale de récolte	Au-delà de la période optimale de récolte, attention au dessèchement des tiges et feuilles	Récolte trop tardive
ALIMENTATION HYDRIQUE LIMITÉE, GABARIT MOYEN, FEUILLES +/- SÈCHES						
GRAINS DENTÉS						
						
Grain bombé	Début de la dépression au sommet du grain	. Anneau vitreux . Grain creusé	Sommet vitreux	Les 3 amidons répartis en 3 tiers	Grain 50 % vitreux	Grain 2/3 vitreux
20 % MS	25-26 % MS	26-27 % MS	29 % MS	32-33 % MS	35 % MS	38 % MS

Source : ARVALIS - Institut du végétal (juillet 2011)

Pyrale :

Les dégâts de chenilles de pyrale sont maintenant bien visibles en cas de présence sur les tiges de maïs. Ils se caractérisent par des perforations sur les tiges et de la sciure au niveau des feuilles.

Une estimation du niveau de risque régional pour l'année 2018 est en cours. Celle-ci prend en compte le nombre de larves présentes dans les cannes de maïs avant la récolte de cette année.

N'hésitez pas à contrôler sur une cinquantaine de pieds (5X10 pieds consécutifs) la présence de pyrale (dégâts / sciure) pour estimer le risque sur vos prochains maïs en 2018 proches de cette parcelle. Au delà de 80% de plantes attaquées, le niveau de risque pour l'an prochain sera élevé en maïs "grain".



Feuille avec sciure (C. GAZET, CA59-62)



Perforation de pyrale (C. GAZET, CA59-62)



Chenille de pyrale (C. GAZET, CA59-62)

BETTERAVES

Surveiller principalement la cercosporiose !

Les conditions climatiques restent encore favorables aux maladies du feuillage **mais seules les parcelles récoltées tardivement** (après 20 octobre) avec des variétés sensibles à la cercosporiose ou à la ramulariose (inexistantes cette année), **peuvent valoriser** une protection supplémentaire (voir tableau ci-dessous).

Etat de la situation en Hauts de France

La dernière protection T2 (ou T3) **est souvent utile en présence confirmée de cercosporiose**.

81 parcelles ont été observées ou sont sous protection fongicide ou en arrêt de traitement pour récolte précoce dans le RESOBET-FONGI 2017, cette semaine (7 non communiqués) :

- 88 parcelles (toutes les parcelles du réseau) ont reçu une 1 ère protection depuis la mi-juillet pour les premières et fin août pour la dernière :
 - ✓ 1 seule parcelle n'a pas été suivie cette semaine **car encore sous contrôle du T1. En effet, un fongicide appliqué à bonne dose, et dans de bonnes conditions, est efficace au-moins 3 semaines.** La surveillance ne reprend donc qu'après ce délai.
 - ✓ 19 parcelles ont été observées au seuil 2 (3 non communiquées) :
 - 13 parcelles déclenchent encore cette semaine dont 5 sur cercosporiose, 1 sur oïdium, 5 sur rouille, 2 sur cercosporiose et rouille, 1 sur cercosporiose et oïdium.
 - 6 restent inférieures au seuil 2.

- 65 parcelles ont déjà dépassé les seuils 2 et susceptibles de recevoir une 2ème protection en août (4 non communiquées) :

- ✓ 50 parcelles sont encore sous la protection du T2
- ✓ 4 n'ont pas reçu de seconde protection car trop proche de la récolte ou variété peu sensible
- ✓ 7 ont été observées au seuil 3 :
 - 5 parcelles déclenchent cette semaine pour une éventuelle 3ème protection dont 3 sur cercosporiose, 1 sur oïdium et 1 sur rouille si elles respectent les conditions du tableau dates d'arrêt ci-dessous.
 - 2 restent inférieures au seuil 3

En résumé :

- 1% seulement des parcelles et restent sous contrôle du T1
- 7% **restent inférieures au seuil d'intervention T2**
- 16% **atteignent le seuil d'intervention T2**, cette semaine
- 67% sont encore sous protection du T2 ou récolte proches de la récolte
- 3% restent inférieures au seuil d'intervention T3
- 6% **atteignent le seuil d'intervention** du T3, cette semaine

Date préconisée d'arrêt des traitements

Seuils d'interventions pour traitement effectué après le 15 août		
Maladies	T1 ou T2	T3
Oïdium	30%	30%
Rouille	40%	40%
Ramulariose	20%	25%
Cercosporiose	20%	25%

Maladie observée	Date de récolte prévue	Variété peu sensible	Variété sensible à très sensible
Oïdium/rouille	Avant la mi-octobre	mi-août	Fin août
	Après la mi-octobre	Fin août	
Cercosporiose/ramulariose	Avant la mi-octobre	Fin août	1ère décade de septembre
	Après la mi-octobre	1ère décade de septembre	

SYNTHESE DU RESEAU D'OBSERVATIONS

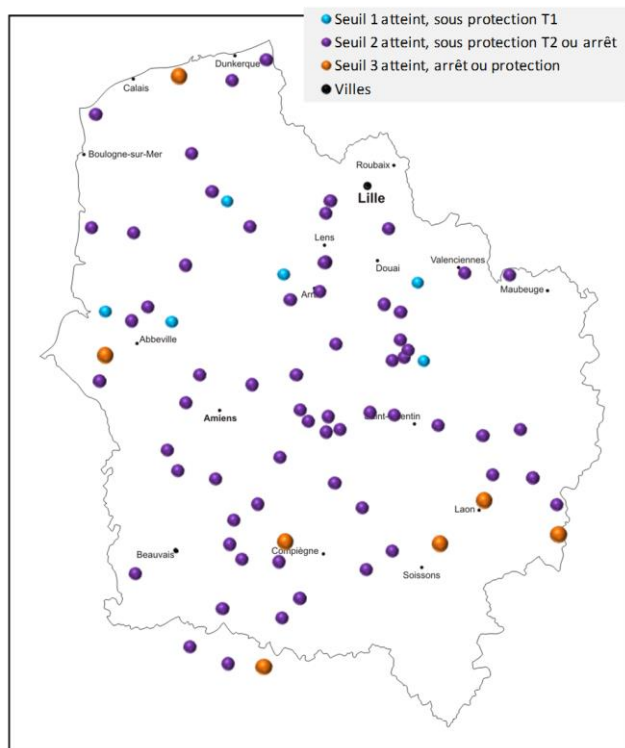
Observations du 1/09/2017 au 5/09/2017				Cercosporiose		Oïdium		Rouille		Ramulariose		Date déndement			Récolte
Dépt	Commune	Organisme	Variété	Tolérance	Obs	Tolérance	Obs	Tolérance	Obs	Tolérance	Obs	Seuil 1	Seuil 2	Seuil 3	date prévue
59	BANTEUX	TERNOVEO	BAMBOU		T2		T2		T2		T2	7-août	29-août		10-oct.
59	CAPPELLE-EN-PEVELE	FLORIMOND DESPREZ	FD DROP		T2		T2		T2		T2	31-juil.	21-août		2-nov.
59	CAPPELLE-LA-GRANDE	ITB59	ACAOA		T2		T2		T2		T2	31-juil.	21-août		
59	CREVE COEUR-SUR-L'ES CAUT	CRA NORD-PAS-DE-CALA	BEETLE		T2		T2		T2		T2	7-août	29-août		
59	CUVILLERS	TEREOS	MILLENNIA KWS		T2		T2		T2		T2	31-juil.	29-août		
59	DEHERIES	EARL MOULIN DE PIERRE	ANNABELLA KWS	16			1		19	0	14-août				15-nov.
59	FOURNES-EN-WEPPES	COOP LA FLANDRE	BEETLE		T2		T2		T2		T2	24-juil.	21-août		
59	HOUDAIN-LEZ-BAYAY	AGRICULTEUR	BAIZANE		6		55		18	2	31-juil.				25-oct.
59	LES MOERES	AGRICULTEUR	CELOUS		T2		T2		T2		T2	31-juil.	21-août		15-nov.
59	LESDAIN	ITB59	CHLOELIA KWS		Pes T2		Pes T2		Pes T2		Pes T2	31-juil.	21-août		5-oct.
59	MARLY	CRA NORD-PAS-DE-CALA	FD DROP		T2		T2		T2		T2	31-juil.	21-août		31-oct.
59	MARQUILLIES	CRA NORD-PAS-DE-CALA	BEETLE		Pes T2		Pes T2		Pes T2		Pes T2	15-juil.	29-août		5-oct.
59	ROELUX	CRA NORD-PAS-DE-CALA	CRICQUET		0		0		5	0	7-août				15-sept.
59	RUMILLY-EN-CAMBRESIS	AGRICULTEUR	BAIZANE		T2		T2		T2		T2	7-août	21-août		
59	STAPLE	TERNOVEO	FORTISSIMA KWS		nc		nc		nc		nc	31-juil.			20-nov.
62	AIX-EN-ISSART	CRA NORD-PAS-DE-CALA	VULCANIA KWS		T2		T2		T2		T2	31-juil.	29-août		
62	AUCHEL	CRA NORD-PAS-DE-CALA	URELLULE		T2		T2		T2		T2	31-juil.	29-août		
62	BERNEVILLE	TEREOS	BARENTS		T2		T2		T2		T2	24-juil.	19-août		
62	BIHUCOURT	SES VANDERHAVE	CHLOELIA KWS		nc		nc		nc		nc	31-juil.			
62	ENGUINEGATTE	TEREOS	BARENTS		T2		T2		T2		T2	24-juil.	19-août		14-oct.
62	EPINDY	ITB59	ACAOA		24		0		39	0	31-juil.				15-oct.
62	FREMICOURT	SET AB	ACAOA		T2		T2		T2		T2	31-juil.	29-août		
62	FRESNOY	UNEAL	VULCANIA KWS		2		0		78	0	16-août				
62	FREYN-CAPELLE	BASF	PAPILLON		2		10		28	0	8-août				
62	LEUUNGHEM	TEREOS	URELLULE		T2		T2		T2		T2	31-juil.	21-août		
62	OYE-PLAGE	SES VANDERHAVE	BEETLE		2		0		63	0	18-juil.	14-août			15-nov.
62	RELY	TEREOS	CHLOELIA KWS		2		6		27	0	31-juil.				28-oct.
62	RUISSEAUVILLE	TEREOS	BARENTS		6		0		13	0	31-juil.				
62	SAINT-JOSSE	TEREOS	URELLULE		T2		T2		T2		T2	7-août	29-août		
62	TILLOY-LES-MOFFLAINES	LYCEE AGRICOLE ARRAS	CHLOELIA KWS		T2		T2		T2		T2	31-juil.	21-août		

Observations		du 1/09/2017	au 5/09/2017	Cercosporiose		Oïdium		Rouille		Ramulariose		Date dédénement			Récolte
Dépt	Commune	Organisme	Variété	Tolérance	Obs	Tolérance	Obs	Tolérance	Obs	Tolérance	Obs	Seuil 1	Seuil 2	Seuil 3	date prévue
62	VIMY	ITB59	LANDON		T2		T2		T2		T2	31-juil.	21-août		16-oct.
62	VIMY	ITB59	CHLOELIA KWS		T2		T2		T2		T2	31-juil.	21-août		16-oct.
62	VITRY-EN-ARTOIS	AGRICULTEUR	RIPAILLE		nc		nc		nc		nc	10-août			
62	WISSANT	BAYER CROP SCIENCE FR	CELOUS		T2		T2		T2		T2	31-juil.	21-août		20-janv.
80	MARTAINNEVILLE	ITB80	BEETLE		T2		T2		T2		T2	28-juil.	29-août		
80	MARTAINNEVILLE	ITB80	VULCANIA KWS		4		2		72		0	7-août			
80	PONTHOILE	SRAL PICARDIE	STANLEY		T1		T1		T1		T1	21-août			
80	MOYENNEVILLE	CA 80	ORIGAN		8		8		36		0	7-août	29-août		
80	CANCHY	TEREOS	BALZANE		T2		T2		T2		T2	31-juil.	21-août		
80	BRAILLY-CORNEHOTTE	TEREOS	CHLOELIA KWS		54		36		29		5	06-août			
80	FAMECHON	SES VANDERHAVE	BEETLE		37		7		15		0	28-juil.			
80	SAISSEVAL	KWS	FORTISSIMA KWS		T2		T2		T2		T2	31-juil.	29-août		
80	BELLEUSE	CA 60	RIPAILLE		Pes T2		Pes T2		Pes T2		Pes T2	29-juil.	21-août		
80	CONTEVILLE	ITB80	CHLOELIA KWS		2		0		28		0	14-août			
80	VIGNACOURT	CA 80	FORTISSIMA KWS		T2		T2		T2		T2	31-juil.	21-août		
80	BEHENCOURT	COOP SANA TERRA	ROCAMBOLE		18		0		42		6	24-juil.			
80	OVIERS-LE-BOISSELLE	FLORIMOND DESPREZ	TISSERIN		T2		T2		T2		T2	31-juil.	21-août		
80	CHUIGNOLLES	PHYTEUROP	BARENTS		T2		T2		T2		T2	31-juil.	29-août		
80	HERLEVILLE	CA 80	MILLENNIA KWS		T2		T2		T2		T2	8-août	29-août		
80	BERNY-EN-SANTERRE	ITB80	CHLOELIA KWS		4		2		74		0	16-août			
80	MARCHELEPOT	BASF	CELOUS		T2		T2		T2		T2	24-juil.	21-août		
80	LICOURT	ITB80	ACADIA		32		0		46		0	7-août			
80	VRAIGNES-EN-VERMANDOIS	SVI CETA HTS SOMME	BEETLE		19		0		46		0	24-juil.			
80	HANGES-EN-SANTERRE	SAINT LOUIS SUCRE	FORTISSIMA KWS		T2		T2		T2		T2	31-juil.	29-août		
2	ALLEMANT	TEREOS	BARENTS		38		0		0		0	24-juil.	16-août		11-nov.
2	BUCY-LES-PIERREPONT	ITB02	CHLOELIA KWS		T2		T2		T2		T2	31-juil.	21-août		20-oct.
2	BUCY-LES-PIERREPONT	ITB02	TISSERIN		T2		T2		T2		T2	31-juil.	21-août		20-oct.
2	CHAMBRY	COOP ACOYANCE	MILLENNIA KWS		50		0		0		0	24-juil.	18-août		1-nov.
2	FROIDMONT-COARTILLE	TERNOVEO	ACADIA		T2		T2		T2		T2	24-juil.	21-août		
2	LE HERIE-LA-VIEVILLE	CERENA	MILLENNIA KWS		T2		T2		T2		T2	24-juil.	21-août		
2	MAISSEMY	FLORIMOND DESPREZ	TISSERIN		T2		T2		T2		T2	31-juil.	29-août		
2	NEUVILLE-ET	CETA DE SAINT QUENTIN	MILLENNIA KWS		nc		nc		nc		nc	26-juil.	17-août		
2	NIZY-LE-COMTE	SVI CETA HTSSOMME	BEETLE		T2		T2		T2		T2	24-juil.	21-août		
2	NOUVION-LE-COMTE	TEREOS	ACADIA		nc		nc		nc		nc	18-juil.	16-août		
2	NOUVIRON-VINGRE	SES-VDH	BAMBOU		86		2		13		1	2-août			
2	REGNY	TEREOS	LOUISA KWS		T2		T2		T2		T2	31-juil.	29-août		
2	PROVISEUX-ET-PIESNOY	ITB02	ACADIA		22		43		26		4	24-juil.	14-août		20-nov.
2	VOULPAIX	ASEL	ACADIA		T2		T2		T2		T2	31-juil.	29-août		
60	BARBERY	CA 60	MILLENNIA KWS		T2		T2		T2		T2	28-juil.	19-août		
60	BEAULIEU-LES-FONTAINES	SAINT LOUIS SUCRE	CRICQUET		Pes T2		Pes T2		Pes T2		Pes T2	31-juil.	28-août		fin sept.
60	BULLES	ITB60	CHLOELIA KWS		T2		T2		T2		T2	31-juil.	29-août		Fin OCT
60	CATILLON-FUMECHON	SES-VDH	ECUREUIL		37		7		15		0	16-août			
60	CHOISY-LA-VICTOIRE	TEREOS	MILLENNIA KWS		T2		T2		T2		T2	10-juil.	19-août		fin sept.
60	ORES-LES-MELLO	ITB60	CHLOELIA KWS		T2		T2		T2		T2	31-juil.	21-août		fin oct.
60	ESQUENNOY	AGRICULTEUR	CRICQUET		T2		T2		T2		T2	31-juil.	29-août		nov.
60	FERRIERES	CA 60	UBELLULE		T2		T2		T2		T2	31-juil.	29-août		nov.
60	FITZ-JAMES	LEGT A DE LOISE	UBELLULE		22		15		55		0	24-juil.			fin oct.
60	HAUTEFONTAINE	KWS	MILLENNIA KWS		T2		T2		T2		T2	24-juil.	29-août		
60	LABOSSE	CER 60	BARENTS		T2		T2		T2		T2	31-juil.	21-août		
60	MORINCOURT	CA 60	CELOUS		T2		T2		T2		T2	31-juil.	29-août		
60	ROUVILLERS	ITB60	ACADIA		13		0		39		0	24-juil.	16-août		fin sept.
60	SERANVS	SRAL	CELOUS		nc		nc		nc		nc	17-juil.	7-août		
60	ULLY-SAINT-GEORGES	CA 60	RIPAILLE		nc		nc		nc		nc	24-juil.	16-août		
60	VILLENEUVE-SUR-VERBERIE	ITB60	CHLOELIA KWS		T2		T2		T2		T2	28-juil.	25-août		
60	VILLENEUVE-SUR-VERBERIE	ITB60	LANDON		T2		T2		T2		T2	28-juil.	25-août		
95	NESLES-LA-VALLEE	CA IDF	BARENTS		T2		T2		T2		T2	24-juil.	20-août		nov.
95	ATTAINVILLE	CA IDF	TISSERIN		T2		T2		T2		T2	21-juil.	21-août		
95	VILLERON	FREDON ISLE DE FR	FORTISSIMA KWS		60		0		30		2	15-juil.	16-août		
nc	non communiqué	Pas de notation après seuil atteint pendant 15 jours Efficacité minimale du fongicide 3 semaines si bien appliqué à temps dans de bonnes conditions.													
Obs	Observations fréquence sur 100 feuilles				Variété sensible				seuil T1 atteint cette semaine		T1	Sous protection du T1			
Pes T2	Arrêt Traitement T2 ou T3, récolte précoce moins				Variété tolérante				seuil T2 atteint cette semaine		T2	Sous protection du T2			
Pes T3	45 jours, variété peu sensible				Variété peu sensible				seuil T3 atteint cette semaine		T3	Sous protection du T3			

Le parasitisme se raréfie alors que les arrachages commencent dans les Hauts de France.

- **Pégomyies** : les pontes observées la semaine dernière n'ont pas éclos. Une seule parcelle présente quelques galeries dans la Somme. Le seuil de nuisibilité n'est pas atteint (50% des plantes avec galeries et présence d'asticots). Il est utile de suivre l'arrivée des dernières pontes sur les zones littorales et pour les parcelles récoltées tardivement.
- **Teignes** : des chenilles de teigne peuvent encore être présentes au cœur du bouquet foliaire des betteraves. C'est le cas dans deux parcelles du réseau d'observation situées au sud de la région. Ce parasite provoque une porte d'entrée à certaines maladies des racines en période de canicule et sur une longue période. Dans ce contexte, le risque s'éloigne.

Evolution des maladies du feuillage dans les parcelles suivies en Hauts de France 4 septembre



BS Foyer cercosporiose ITB

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Directeur de la publication : Christophe BUISSET - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.

Animateurs filières et rédacteurs : **Céréales** : J. Dacquin - Chambre d'Agriculture de l'Oise, T. Denis et E. Gagliardi - Arvalis Institut du Végétal, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais **Colza** : A. Van Boxsom - Terres Inovia, M. Roux Duparque - Chambre d'Agriculture de l'Aisne, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais. **Maïs** : V. Duval - Fredon Picardie, B. Carpentier - Arvalis Institut du Végétal, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais. **Protégéagineux** : V. Duval - Fredon Picardie, A. Tournier - Chambre d'Agriculture de l'Aisne, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais. **Lin** : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme et D.CAST - Arvalis Institut du Végétal **Betteraves** : H. Hemeryck - Chambre d'Agriculture de l'Oise, Vincent Delannoy, P. Delefosse - ITB, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais **Luzerne** : T. Leroy - Chambre d'Agriculture de la Somme.

Avec la participation de : ACOLYANCE, AGORA, Agro-Vision, ARVALIS Institut du végétal, ASEL 02, BASF, Bayer CropScience, CALIPSO, CAPSEINE, CERENA, CER 60, CETA de Ham-Vermandois, CETA des Hauts de France, CETAs de l'Aisne, Chambres d'Agriculture des Hauts de France, Chambre d'Agriculture d'Ile de France, Claye agri, Defieves, Coopérative de Milly-sur-Thérain, Dupont de Nemours, Florimond Desprez, Ets Bitz, Ets Bully, Ets Charpentier, FREDON Picardie, Groupe Carré, INRA, Institut de Genec, IREO de Flixecourt, ITB Nord-Pas de Calais, ITB 02, ITB 60, ITB 80, Jourdain, La Flandre, L.A. Linière, Lycée Agro Environnemental Tilloy les Mofflaines, Nord Négoc, NORIAP, OPERA, Saint Louis Sucre, SANATERRA, SETA de Bapaume, Syngenta, Ternové, Tereos, Ternoveo, Terres Inovia, TEXTILIN, UCAC, Uneal, Union de la Scarpe, Van de Bilt, Vanderhave, Van Robaey Frères, Vaesken, VIVESCIA, Valfrance MM. Bécue, Yves Courtaux, Bertrand Coustenoble, Marc Delaporte, Sébastien Dereudre, Frédéric Garache, Vincent Guyot, Jean Marie Ratel, Benoit Vandaele, Hervé Vanderhaeghe, Jean Marie Vion, Mmes Christine Machu (EARL du moulin de pierre), Isabelle Verstaen

Coordination et renseignements : Jean Pierre Pardoux - Chambre d'Agriculture de la Somme, Samuel Bueche - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion : Virginie Vasseur - Chambre régionale d'Agriculture Hauts-de-France

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la DRAAF Hauts-de-France et des Chambres d'Agriculture Hauts-de-France

Avec la participation de :